



Conseil des Entreprises, Employeurs et Groupements de l'Economie Sociale

Paris, le 10 mai 2010,

COMMUNIQUE DE PRESSE

NOUVEAU DELEGUE GENERAL AU CEGES

Guillaume Légaut a été nommé Délégué général du Conseil des Entreprises, Employeurs et Groupements de l'Economie Sociale (CEGES) depuis le 3 mai.

Le Conseil des Entreprises, Employeurs et Groupements de l'Economie Sociale (CEGES) présidé par Gérard Andreck, président du Groupement des Entreprises Mutuelles d'Assurances (GEMA), rassemble les organisations représentant le monde économique organisé selon les principes de coopération, mutualisation, association et solidarité (800.000 entreprises, 2,1 millions d'emplois et 8% du PIB).

Avant de rejoindre le CEGES, Guillaume Légaut, 40 ans, était directeur de Finansol, fédération regroupant des établissements financiers et les opérateurs de finance solidaire. Auparavant, il avait successivement travaillé à l'Assemblée Nationale comme assistant parlementaire, à la Région Rhône-Alpes sur la politique des transports et au sein d'ONG de solidarité internationale sur les accords internationaux de commerce des produits agricoles. Guillaume Légaut exerce également les mandats bénévoles de président des Scouts et Guides de France et de vice-président de l'Union des Centres de Plein Air (UCPA).

« Aujourd'hui une part importante des Français fait confiance dans sa vie quotidienne (santé, social, assurance, éducation, environnement, solidarité internationale, tourisme, sport, culture...) à ceux qui ont choisi d'entreprendre autrement. La diversité de l'économie sociale et solidaire est une de ses richesses. A l'heure où la crise met en question la financiarisation de l'économie, l'un des défis pour le CEGES est de permettre aux organisations représentant une économie humaniste d'être mieux entendues dans le dialogue avec les pouvoirs publics et avec les partenaires économiques et sociaux », indique le nouveau Délégué général du CEGES.

Contact : CEGES - ☎ 01.42.93.56.08 – e-mail : contact@ceges.org

Le **CEGES** regroupe la Fédération Nationale de la Mutualité Française (**FNMF**), le Groupement des Entreprises Mutuelles d'Assurances (**GEMA**), la Conférence Permanente des Coordinations Associatives (**CPCA**), l'Association des Fondations de l'Economie Sociale (**ASFONDES**), le Comité de Coordination des Oeuvres Mutualistes et Coopératives de l'Education Nationale (**CCOMCEN**), l'Union des fédérations et syndicats nationaux d'employeurs sans but lucratif du secteur sanitaire, médico-social et social (**UNIFED**), l'Union de Syndicats et Groupements d'Employeurs Représentatifs dans l'Economie Sociale (**USGERES**) et le Conseil National des Chambres Régionales de l'Economie Sociale (**CNCRES**).